

VIELLIR...QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?

« Comment allez-vous Emilienne ? »

« Comme une vieille dame de 86 ans ! »

« C'est-à-dire ? »

« La vieillesse est un moment de conversion ! On doit apprendre l'humilité ; tous les maux qui nous frappent petit-à-petit nous fragilisent : la surdité, qui un temps fut bien pratique pour éviter les fâcheux, me coupe du monde. A la messe, le sermon du prêtre n'est pas entendu, heureusement que nous avons les textes ! Il faut ravalé son « orgueil » et apprendre à demander un service : se faire véhiculer par exemple ! Apprendre à vivre lentement...

Me voici au niveau des handicapés, des malades... alors que je vis encore totalement indépendante chez moi ! Tout cela pousse à une intériorité de la foi : il me faut repenser à l'essentiel ; je touche du doigt la « pauvreté » humaine ! Alors j'offre au Seigneur tout ce que je subis, ce que je souffre : « fais en ce que Tu veux pour qui en a besoin ! ». Cela ouvre des horizons de prières auxquelles on ne pense pas quand on est dans la vie active !

J'ai la chance d'être bien entourée par mes enfants et petits-enfants. Et même si ma vie ne fut pas toujours facile, chaque jour je remercie le Seigneur car 'Il a fait pour moi des merveilles' ! »

Après relecture de ces quelques lignes, Emilienne, confuse, m'a dit : « Il faut quand même faire remarquer que tout cela ne vient pas sans quelque rébellion, je suis loin d'être une sainte... »

Bel exemple, que celui d'Emilienne ! Car il est bien difficile d'accepter de voir diminuer ses capacités, ses facilités... et de voir croître ses douleurs ! Alors je vais lui laisser le dernier mot : « il faut tout Lui confier, car le Bon Dieu sait y faire ! »

Propos recueillis par E. Richard

' Comment un documentaire contribue à la justice '

Vous vous souvenez peut-être d'un article paru dans le n° 129 de Trait d'Union de décembre 2011, à propos d'un documentaire proposé dans la salle de cinéma de Conflans par diverses associations, dont le CCFD – Terre Solidaire. « **Zambie : à qui profite le cuivre ?** » c'était son titre. Il relatait l'histoire d'une mine exploitée par une multinationale suisse, des dégâts provoqués sur l'environnement et la santé des habitants, au seul profit de la société exploitante. Des lecteurs fidèles nous signalent que le prix *Albert – Londres 2012 de l'audio-visuel* a été décerné au mois de mai aux deux réalisatrices pour leur reportage, diffusé à la télévision en juin 2011.

A la suite de cette diffusion, la Banque européenne d'investissement (BEI) a décidé de suspendre ses financements à la société Glencore, dont les agissements sont dénoncés dans le documentaire.

Merci aux lecteurs, ainsi qu'au quotidien « **La Croix** » (mai 2012) qui leur a permis de nous transmettre cette information.

M. Randoing



TRAIT D'UNION Nous avons vécu...

Septembre 2012 ~ N° 137

8 place de l'église à Conflans

Tel:01 39 72 62 60-Fax:01 39 72 40 55

<http://paroisses-du-confluent-78.cef.fr>

Le baptême des enfants en âge scolaire

Régulièrement dans nos paroisses, des enfants en âge scolaire reçoivent le sacrement du baptême. Huit jeunes ont ainsi été baptisés en mai et juin au cours d'une messe dominicale. Françoise de Conflans et Denise d'Andrésey assurent la préparation qui est commune au Confluent. Les enfants commencent généralement à la fin de la première année de catéchisme (CE2)), mais un certain nombre d'enfants commencent le caté seulement en CM1 voir en CM2 et donc les étapes de baptême également . Au cours des deux années qui suivent, quatre étapes leur sont proposées :

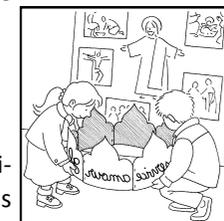
- l'accueil qui se fait soit avec les enfants du catéchisme, soit devant toute la communauté ;
- l'entrée en catéchuménat devant toute la communauté paroissiale ;
- le renoncement au mal prononcé quand leurs camarades de catéchisme reçoivent le sacrement de réconciliation;
- le sacrement de baptême. Ce même jour, les nouveaux baptisés et leurs copains de la troisième année de catéchisme communient ensemble pour la première fois.

Les enfants suivent ce parcours avec beaucoup de joie et d'assiduité. Les réunions en petits groupes favorisent les échanges et les questions fusent.

Les parents, dont certains ont fait ce choix d'attendre que leur enfant soit en âge de comprendre pour être baptisé, sont impliqués avec les animateurs qui leur expliquent leur rôle ; la durée de la préparation est vite comprise car elle nécessite un cheminement de la part du jeune.

Les réunions sont communes sur le Confluent mais les baptêmes sont célébrés dans les paroisses respectives des familles.

Quelle joie de voir les visages rayonnants de ces nouveaux baptisés qui disent à leurs animatrices : « Merci pour tout ce que vous nous avez apporté ! »



Propos recueillis auprès de Denise Colignon

SUR DES ROUTES D'ESPERANCE

Au service des personnes divorcées

Notre communauté du Confluent a été invitée, lors de deux soirées (22/05 et 5/06), à réfléchir sur la situation des personnes divorcées et divorcées remariées au sein de notre Eglise.

Afin de répondre au questionnement particulièrement appuyé lors du dernier synode diocésain, nous avons reçu le Père Claude Touraille et son équipe missionnée par notre évêque dans un objectif d'information et de discernement.

Lors de la première soirée, le père Touraille a montré les désaccords entre la « Loi civile » et la « Loi de l'Eglise » sur ce problème qui affecte de plus en plus notre société. Puis il a défini les typologies de divorce en soulignant que, quelle que soit la situation des personnes divorcées, seules ou en « nouvelles nocces », **elles demeurent « membres à part entière » de la communauté ecclésiale.** Toutefois, l'Eglise demande aux divorcés remariés de s'abstenir de la communion sacramentelle pour cause de rupture du lien indissoluble du sacrement de mariage, sauf en cas de nullité reconnue par l'Officialité (tribunal diocésain).

Ainsi est bien précisée la différence entre :

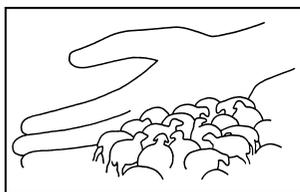
- recevoir la communion eucharistique
- être en communion avec l'Eglise, ce qui est le don inaliénable de notre baptême.

La deuxième soirée fut consacrée à un exposé d'Isabelle Essig intitulé « un seul baptême dans la diversité des situations ».

Dès son introduction, cette théologienne insiste sur le fait que tout baptisé est appelé à demeurer dans la filiation du Père et que, **quelle que soit sa situation humaine ou sociale, il demeure au cœur de l'Amour du Christ.**

Ainsi comme tous, les divorcés et les divorcés remariés sont invités à être :

- Prêtre, en faisant de leur vie une vivante offrande, selon la Parole de St Paul (Rom XII).
- Prophète, en témoignant de leur Foi au cœur du monde.
- Roi, en participant à l'annonce du Royaume par la promotion de la Justice, la Paix, la Réconciliation.



Depuis près de deux décennies, des plus hautes instances jusqu'à notre récent synode diocésain (décret 14), l'Eglise nous incite **tous** à proclamer qu'aucun baptisé ne doit être livré à lui-même ; notre communauté chrétienne se doit d'accueillir et d'accompagner chacun de ses frères et sœurs dans sa vocation baptismale.

C'est pourquoi les prêtres et les diacres du Confluent proposent aux divorcés et aux divorcés remariés la mise en place, dès septembre 2012, de réunions afin qu'ils puissent se retrouver sur un chemin de partage et d'échange, dans la foi et la fidélité du baptême, et à la lumière de l'Espérance.

M-J Duval-Launoy

JOURNEE DIOCESAINE M.C.R (Mouvement Chrétien des Retraités)



Ce rassemblement a eu lieu le jeudi 31 mai au château de Jambville. Nous étions trois cent quatre-vingts, venant de tout le diocèse.

« Que des retraités se réunissent en un lieu qui est consacré d'ordinaire à la jeunesse, voilà une illustration que l'humanité, et l'Eglise en son sein, n'ont pas de sens s'il n'y a pas cette écoute et cette estime réciproques entre générations », nous a fait remarquer le Père Michel Malassigné, l'aumônier diocésain du MCR.

Sous la grande tente située près du château, nous nous sommes retrouvés pour l'accueil et la présentation de la journée par Monsieur Jean Joly (responsable diocésain du MCR), puis pour la Célébration Eucharistique présidée par notre évêque, Mgr Eric AUMONIER, avec notre aumônier diocésain et des prêtres, accompagnateurs spirituels d'équipes. Ce temps fort a été vécu par tous les participants dans un climat de ferveur, de recueillement et de communion fraternelle.

Après cette célébration, un apéritif convivial sous le soleil, devant l'Orangerie, a été l'occasion de se retrouver entre équipes. Puis un repas festif, apprécié par les convives, était servi dans les salles du château et sous une tente aménagée à cet effet.

Enfin, un spectacle musical, présenté par Eric Julien et ses musiciens sur le thème « Il est vivant ! D'Abraham à Jésus, l'aventure de la confiance », a reçu des participants une ovation bien méritée et des rappels des artistes.

Satisfaits de cette journée, nous reprîmes cars ou voitures en espérant nous retrouver tous ensemble en 2013.

Jacques Devel